



LE CRESSIA'QUOI ?



JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNE DE CRESSIER FR

PRINTEMPS 2019

Conseil communal 2016 - 2021

POINTET Jean-Daniel, Syndic

Privé 026 / 674.17.84
 Portable 079 / 635.24.26
 jean-daniel.pointet@cressier.ch

Dicastères

Administration générale, finances, impôts,
 ordre public, protection juridique, militaire,
 aménagement du territoire

BERSET Jacques, Vice-Syndic

Privé 026 / 674.18.82
 Portable 079 / 213.15.34
 jacques.berset@cressier.ch

Dicastères

Routes et trafic régional, constructions, protection
 des eaux, service et police du feu, protection civile
 et de la population

CARVALHO José

Portable 079 / 757.57.00
 josé.carvalho@cressier.ch

Dicastères

Approvisionnement en eau et service technique
 général et des eaux, déchets

COLAUTTI Leo

Privé 026 / 674.32.78
 Portable 076 / 566.12.28
 leo.colautti@cressier.ch

Dicastères

Bâtiments communaux, cabane, sport

GROSSRIEDER Gaëtan,

Portable 079 / 794.01.67
 gaetan.grossrieder@cressier.ch

Dicastères

Correction des eaux et endiguement, forêts,
 agriculture

HAYOZ Madeleine,

Privé 026 / 477.04.26
 Portable 079 / 466.05.31
 madeleine.hayoz@cressier.ch

Dicastères

Enseignement et formation, culture, information
 et communication

PURRO Jean-Pierre

Privé 026 / 674 19 54
 Portable 079 / 590 82 52
 jean-pierre.purro@cressier.ch

Dicastères

Santé, affaires sociales, service des curatelles,
 cimetièrre

Administration communale
 Route Gonzague de Reynold 35

Téléphone 026 674 13 79 Fax 026 674 21 79
 adresse mail : commune@cressier.ch

Heures d'ouverture usuelles :

Lundi et jeudi 16h00 à 18h00 les autres jours 9h45 à 11h45

LE MOT DU SYNDIC

Quelques mots au sujet de la dernière Assemblée communale

Le mardi 7 mai 2019, 43 citoyennes et citoyens ont participé à l'Assemblée communale ordinaire.

Au menu :

- a) Les comptes de fonctionnement 2018
- b) Les comptes d'investissement 2018

Les comptes de fonctionnement et d'investissement étaient très proches du budget et n'ont suscités que quelques questions de compréhension.

La Fiduciaire ayant révisé ces deux comptes, la Commission financière a demandé à l'Assemblée de les approuver ; les citoyennes et citoyens présents ont suivi la recommandation à l'unanimité.

- c) Nomination d'un membre de la commission financière

Après vingt ans dont treize comme Président, Monsieur Claude Maier a donné sa démission. Il a été remercié pour son engagement et un petit présent lui a été remis.

Une personne s'est portée candidate et a été élue à l'unanimité ; Monsieur Sébastien Berset. Les autorités le remercient de son engagement pour le bien de la commune.

- d) L'Assemblée a approuvé le règlement communal sur le droit de cité

- e) Dans les divers, le syndic a présenté les points suivants :

- La future gestion de l'eau est un point important pour le Conseil communal. A ce sujet, un long débat a eu lieu. Il en ressort une demande de l'Assemblée de pouvoir choisir avec qui la commune se raccordera pour l'apport complémentaire d'eau. Le Conseil en a pris bonne note.
- Une comparaison des coûts de l'école primaire de 2015 à 2018. Les montants totaux sont très semblables.
- L'évolution positive des locations du Centre Village et quelques réparations non-prévues à effectuer.
- La route de Pra Rond dont la couche de roulement doit encore être posée.
- L'antenne Swisscom au terrain de football dont nous n'avons pas de nouvelles.
- Zone artisanale : les actes de vente pour trois parcelles seront signés prochainement.

Un conseiller présente quelques photos des dépôts non conformes faits à la déchetterie. Chacun doit faire des efforts de tri.

Des explications ont également été rendues concernant la suppression du service de hachage des branches. Le dépôt prévu à cet effet à la déchetterie ayant fortement diminué le besoin de ce service.

Quelques questions sont posées par les citoyens.

A 22h20, le Syndic a clos l'Assemblée en remerciant chacun de s'être déplacé et a invité les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.

INFORMATIONS COMMUNALES

SOIRÉE QUESTIONS

Afin de perpétuer la tradition, Monsieur le Syndic, Jean-Daniel Pointet, est à la disposition des citoyennes et citoyens de la commune, chaque premier lundi du mois de 19h00 à 20h00 au bureau communal.

Afin de pouvoir préparer ces soirées, nous prions les personnes intéressées de bien vouloir s'inscrire à l'Administration communale et d'indiquer le sujet à traiter. Dernier délai d'inscription, le mercredi précédent la soirée.

COMMISSION FINANCIÈRE

Comme annoncé dans le mot du Syndic, Monsieur Claude Maier, Président de la commission financière, a donné sa démission pour la dernière Assemblée communale.

Nous félicitons **Monsieur Sébastien Berset** qui a été nommé à l'unanimité en tant que membre de la commission financière qui se reconstituera prochainement.

CALENDRIER SCOLAIRE 2019 - 2020

Rentrée scolaire	le 29 août 2019
Vacances d'automne	du 21 octobre au 1 ^{er} novembre 2019
Vacances de Noël	du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020
Vacances de Carnaval	du 24 au 28 février 2020
Vacances de Pâques	du 6 au 17 avril 2020
Pont de l'Ascension	les 21 et 22 mai 2020
Pentecôte	le 1 ^{er} juin 2020
Fin de l'année scolaire	le 3 juillet 2020



PISCINE

Les bains extérieurs de la piscine de Morat sont ouverts depuis début mai. Faisant partie de la convention, les habitants de Cressier bénéficient d'un prix de faveur sur les abonnements. En cas d'intérêt, vous présentez une attestation de domicile à l'entrée des bains. Tous les prix peuvent être consultés sur le site web : www.schwimmbad-murten.ch



SUBSIDE ASSURANCE-MALADIE

Les formulaires de demande de subside pour l'aide au paiement des primes de l'assurance-maladie sont à votre disposition à l'administration communale de Cressier ou sur le site de la Caisse de compensation (www.caisseavsfr.ch).

Toute demande doit être présentée avant le 1^{er} août de l'année civile.

SCRUTATEUR

Vous désirez collaborer au dépouillement lors des prochaines votations/élections (travail rémunéré) ?

Alors annoncez-vous à l'Administration communale au 026 674 13 79 ou par e-mail à commune@cressier.ch.

Date des prochains scrutins :

2019

20 octobre 2019 (avec élections)
24 novembre 2019

2020

9 février 2020
17 mai 2020
27 septembre 2020
29 novembre 2020



DÉCHETTERIE

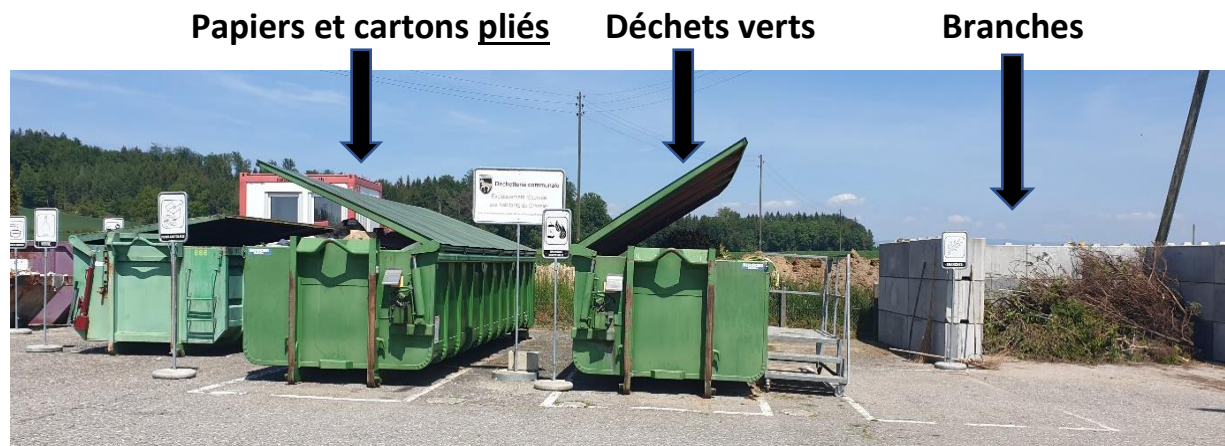
La commune de Cressier est actuellement l'une des seules à offrir à ses habitants un accès libre à la déchetterie.

Pour perdurer ce système avec des horaires d'ouverture souples, il est nécessaire de rappeler à tous les utilisateurs les règles suivantes :

- Les déchets doivent être triés dans les bennes respectives.
- Les cartons doivent être pliés et ne sont pas jetés en vrac dans la benne.
- Le sagex ainsi que les détritrus alimentaires doivent être éliminés avec les ordures ménagères.
- Les déchets verts sont collectés dans une benne et non dans la zone de dépôt de branches.
- Les déchets encombrants, la ferraille, les appareils électriques ou électroniques... ne sont pas pris en charge. Ils peuvent être amenés chez Bühlmann Recycling AG à Villars-les-Moines.
- Les dépôts sauvages sont strictement interdits !

Nous sommes tous sensibles aux problèmes climatiques. Le tri des déchets est l'une des premières étapes contre la pollution. Alors soyons tous concernés !

Merci de votre collaboration !



STATISTIQUE DE LA POPULATION**STATISTIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2018**

	Femmes	Hommes	Total
Habitants :	487	515	1002
<hr/>			
Suisses :	362	386	748
Etrangers :	125	129	254
<hr/>			
Moins de 18 ans :	105	117	222
Entre 18 et 64 ans :	313	328	641
65 ans et plus :	69	70	139
<hr/>			
Habitants de langue française :			459
Habitants de langue allemande :			351
Habitants de langue étrangère :			192
<hr/>			
Naissance en 2018 :			13
Décès en 2018			6
<hr/>			
Arrivées en 2018 :			102
Départs en 2018:			61



ENQUÊTE SUR L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 9 juin 2011 au sujet des structures d'accueil extrafamilial de jour, les communes ont l'obligation d'évaluer les besoins des familles tous les quatre ans. La dernière enquête a été effectuée en 2015.

Pour rappel, une séance d'information avait été organisée le 8 mai 2018 afin de parler d'une table de midi et d'un accueil extrascolaire en collaboration avec l'AES TRESOR de Morat. A la suite de cette présentation, quelques inscriptions ont permis d'ouvrir la table de midi tous les mardis dans le local des communs du Centre Village.

Ce printemps, une nouvelle enquête a été menée auprès de 55 familles. 29 réponses ont été réceptionnées, représentant un taux de participation de 53%. Voici un aperçu des résultats :

Nombre d'enfants avec besoin d'accueil : 20 (représentant 13 familles)

Unité de prise en charge	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
	sondage	inscription	sondage	inscription	sondage	inscription	sondage	inscription	sondage	inscription
Le matin avant l'école (6h45 à 8h00)	4	0	6	0	5	0	7	0	5	0
Le matin (8h00 à 11h35)	3	0	1	0	0	0	3	0	1	0
Pause de midi (11h35 à 13h30)	7	1	13	6	5	0	8	3	5	0
L'après-midi (13h30 à 15h10)	1	1	3	0	1	0	2	1	1	0
L'après-midi après l'école (15h10 à 18h00)	3	1	10	4	1	0	7	2	5	0

Les résultats du sondage (en rouge) démontrent un besoin dans certaines unités. Cependant, les inscriptions définitives (en vert) ne le confirment pas. Par conséquent, seule la table de midi du mardi se poursuivra sous réserve de modification.

Pour l'accueil extrascolaire avant et après l'école, l'organisation AES Tresor de Morat propose des services compétents et bénéficie de structures adaptées. Nous sommes persuadés que cette collaboration est la meilleure solution et invitons les parents concernés à s'adresser directement à cette association qui est très mobile et disponible durant toute l'année.

Pour plus d'informations :

Kita Schildli - Merlachfeld 2 - 3280
Murten

026 670 25 35

kita@schildli.ch - <https://schildli.ch/fr/>


Verein Kita Schildli
Association Crèche Schildli



BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT

**Route de l'Ecole 21, 1785 Cressier,
Téléphone 026/674.14.82
e-mail : biblio.cressier@gmail.com**

La bibliothèque du Cheval Savant est ouverte à tous Petits et Grands !

Les deux bibliothécaires Mesdames Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger vous y accueilleront avec un grand plaisir.

Horaires d'ouverture :

Le 1^{er} lundi de chaque mois de 15h15 à 17h00 et de 19h30 à 20h30
Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 15h15 à 16h30 et de 19h30 à 20h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée.

Ouvertures :**Septembre :**

Lundi 02.09.2019
Mardi 17.09.2019
Lundi 30.09.2019

Octobre :

Mardi 15.10.2019

Novembre :

Lundi 04.11.2019
Mardi 19.11.2019

Décembre :

Lundi 02.12.2019
Mardi 17.12.2019

Animations à la bibliothèque**Septembre**

Lundi 23.09.2019

Découvrir la bibliothèque en s'amusant

Jeux : 1H et 2H de 15h20 à 16h00
3H à 8H jusqu'à 17h30

Décembre

Mardi 10.12.2019

Bricolage de Noël et petite lecture

Pour tous de 15h20 à 17h00
Adultes cordialement invités !

Pour toutes autres activités proposées, veuillez consulter les informations affichées à la bibliothèque !



INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE DU RÉSEAU

Le devoir d'information est défini par la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette disposition a été reprise dans l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAI, RS 817.2). Selon l'article 275d ODAI, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau au moins une fois par an de manière exhaustive.

Voici les caractéristiques de l'eau potable de Cressier :

Prélèvement du 09.04.2019

Température de l'eau : 11,3°

Analyses physico-chimiques

Méthode-No	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		Incolore	Incolore
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	574 ± 11	
FR-MO-ISO 7027	Turbidité	UT/F	0.08 ± 0.03	Max. 1.0
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/L	17 ± 1	Max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	33.2 ± 1.3	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/L	89 ± 3	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/L	27 ± 1	
FR-LC-M-510-073	Atrazine	µg/L	0.044 ± 0.002	Max. 0.10
FR-LC-M-510-073	Atrazine, Dééthyl-	µg/L	0.041 ± 0.003	Max. 0.10
FR-MO-MSDA634	Saturation rel. en oxyg.	%	76	
FR-MO-MSDA633	Oxygène dissous	mg/L	7.8	
FR-LC-M-538-006	Fer total	µg/L	12.8	Max. 200
FR-LC-M-538-006	Manganèse total	µg/L	1.74	Max. 50

Analyses microbiologiques

Méthode-No	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	1	Max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	Max 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	Max. 0



JUBILAIRE**15 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE****Madame ADILIA DOS SANTOS FERREIRA**

Après avoir fait des remplacements de 2002 à 2004, Adilia est engagée en mars 2004 au poste fixe de concierge.

Malgré un contrat de durée déterminée de trois mois, la voilà toujours au même poste 15 ans plus tard !

Toujours impliquée, elle sait se faire apprécier de ses collègues, des enseignantes ainsi que de tous les élèves de l'école primaire de Cressier. Très flexible, elle est toujours disposée à donner un coup de main à tout moment.

Lors du repas de fin d'année des employés, le Conseil communal a tenu à la remercier chaleureusement de sa collaboration et de son engagement envers la commune.



COUP DE BALAI

L'abandon intentionnel ou par négligence de déchets au bord des routes et des chemins, dans les forêts, occasionne de très grands coûts de nettoyage. La facture se monte à 200 millions de francs par an en Suisse, dont les trois quarts sont supportés par les communes.

Chaque année, entre 70 et 80 communes vaudoises et fribourgeoises se mobilisent autour d'un Coup de balai et rassemblent les citoyens et enfants motivés dans une ambiance conviviale.

A Cressier, cette action a lieu depuis huit ans. Elle consiste en un ramassage de déchets, dans la forêt, au bord des chemins et des routes du village. Elle se termine à la cabane des pompiers, par un repas.

Cette action offre à chaque citoyen la possibilité d'agir concrètement en faveur de l'environnement. C'est aussi l'occasion pour de nombreuses personnes de faire connaissance avec leurs voisins.

Cette année, l'action Coup de balai a eu lieu le 30 mars dans notre commune. Elle a été un beau succès. Tout était à la fête, un magnifique soleil, une soixantaine d'adultes et une dizaine d'enfants, une raclette dégustée en plein air et dans la bonne humeur. Nous remercions tous les participants et nous vous convions déjà pour l'an prochain.

Madeleine Hayoz





ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

En forêt, le respect s'impose

Ce petit guide est un recueil de clins d'œil, pour que tout le monde trouve son bonheur en forêt.

Sans prise de bec et sans prise de tête!

De plus en plus de monde se croise dans les bois. Promeneurs, sportives, botanistes ou chasseuses d'images, chercheurs de champignons ou enseignants: les attentes de chacune et chacun varient beaucoup. C'est une source de conflits potentiels qui peuvent altérer la cohabitation entre usagers de la forêt et porter directement atteinte à cette dernière.

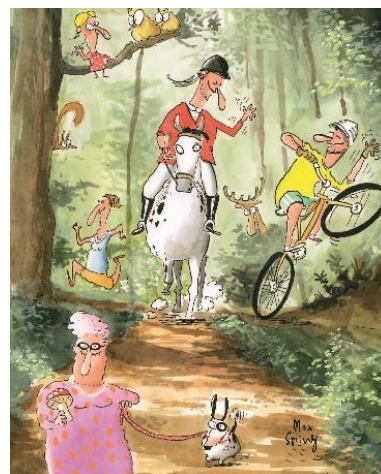
La forêt est un espace ouvert. A quelques réserves près, nous y avons toutes et tous librement accès. Mais nous devons nous y comporter comme des invités. La Communauté de travail pour la forêt (AfW-CTF) a donc élaboré un guide du savoir-vivre en forêt en dix commandements. Il ne pointe pas de doigt accusateur mais fournit une matière à penser joyeusement illustrée par Max Spring, célèbre illustrateur et caricaturiste bernois.

Ce petit manuel aborde la question des déchets, fait halte devant les chantiers de bûcheronnage, prévient des dangers guettant les promeneurs, appelle à la modération les adeptes des cueillettes. S'il aborde des thèmes aussi courants que celui des chiens en laisse, il s'aventure aussi vers des thèmes moins visibles, comme le respect du repos nocturne, rappelant que la quiétude qui règne en forêt dès le crépuscule est vitale pour de nombreuses espèces.

Vingt organisations, représentant des milieux et des intérêts très divers - de ForêtSuisse, Association des propriétaires forestiers, aux chasseurs, en passant par des organisations sportives ou de défense de l'environnement - ont élaboré ensemble le «Petit guide du savoir-vivre en forêt», ce qui en fait un modèle de partenariat d'autant plus respectable.

Merci de participer à sa diffusion!

Le petit guide est consultable et téléchargeable sur le site www.waldknigge.ch. Vous pouvez également y commander autant d'exemplaires que vous souhaitez. Le petit guide est un excellent outil pédagogique pour l'école. Pour plus d'infos sur la forêt : www.foretsuisse.ch



Les uns les autres nous nous respecter



Ni traces ni déchets, nous ne laisserons



Fruits et récoltes, point nous n'amasser

Aktion 72 Stunden • Azione 72 Ore



Action 72 Heures • Acziun 72 Uras

Avec l'**Action 72 heures**, retourne ta commune !

Pour la première fois, la quatrième édition de l'Action 72 heures se déroulera durant l'hiver et adopte un cadre thématique : l'agenda 2030 et ses 17 objectifs pour le développement durable. Entre la fraîcheur de l'hiver et le réchauffement climatique, ces nouveautés permettront de sortir des sentiers battus. Animer un atelier de produits faits maison (zéro déchet), monter une exposition sur la thématique du développement durable, collaborer avec une entreprise locale pour la création d'une charte sur l'égalité salariale entre femmes et hommes, organiser des activités avec des personnes âgées, rassembler tes voisins autour d'un grand repas, et bien d'autres choses encore ?

Vas-y, fonce et **retourne ta commune** ! Embarque tes amis et rejoins les milliers de jeunes Fribourgeois, Romands et Suisses pour l'Action 72 heures, qui aura lieu du **16 au 19 janvier 2020, sous l'œil attentif des médias**. Pour ce faire, rien de plus simple: tu t'inscris dès maintenant à l'Action et imagine avec ton groupe un **projet d'utilité publique**. Le top départ de cette aventure sera donné lors de l'événement de lancement, le 16 janvier à 18h11 ; tous les participants auront alors 72 heures exactement pour réaliser leur projet. Que la course contre la montre commence! Gagne-la, sans argent, mais avec un grand sens de la débrouille. Tu veux faire bouger les choses ? Alors n'attends plus et **inscris-toi!** Tu trouveras plus d'informations et des conseils sur www.72heures.ch ou auprès de la coordinatrice cantonale du projet, Aurélie Cavin (coordination@frisbeenet.ch).

.....

Mit der **Aktion 72** Stunden, stellst du dein Gemeinde auf den Kopf!

Zum ersten Mal findet nun die vierte Ausgabe der Aktion 72 Stunden im Winter statt und steht in einem thematischen Rahmen: die Agenda 2030 und ihre 17 Ziele für eine nachhaltige Entwicklung. Zwischen der Kälte des Winters und der globalen Erwärmung werden uns diese Neuerungen ermöglichen, von den ausgetretenen Pfaden wegzukommen. Workshops zur Herstellung hausgemachter Produkte (Zero Waste), eine Ausstellung zum Thema nachhaltige Entwicklung, Zusammenarbeit mit einem lokalen Unternehmen bei der Ausarbeitung einer Charta zur Gleichstellung von Frauen und Männern, mit Senioren etwas unternehmen, deine Nachbarn zu einem grossen Fest einladen? Wahrscheinlich hast du sogar noch bessere Ideen! Dann los, trau dich und **stell dein Gemeinde auf den Kopf!** Motiviere deine Freunde und sei mit tausenden Jugendlichen aus Freiburg und der ganzen Schweiz Teil der Aktion 72 Stunden, die vom **16. bis zum 19. Januar 2020** unter grosser **Medienpräsenz** stattfinden wird. Es geht ganz einfach: Melde dich ab sofort für die Aktion an und denke dir mit deiner Gruppe ein **gemeinnütziges Projekt** aus. Der Startschuss dieses Abenteuers wird am Eröffnungsanlass vom 16. Januar 2020 um 18:11 fallen; Alle Teilnehmer werden ab diesem Moment genau 72 Stunden haben um ihre Projekte zu realisieren. Möge das Rennen gegen die Zeit beginnen! Meistere diese Herausforderung ohne Geld, aber mit vielen kreativen Ideen. Du möchtest etwas bewegen? Dann warte nicht länger und **schreib dich ein!** Mehr Infos und Ratschläge findest du unter www.72h.ch oder bei der kantonalen Koordinatorin der Aktion, Aurélie Cavin (coordination@frisbeenet.ch).

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Police de proximité	Poste de police de Sugiez	026 305 87 85
Association sapeur-pompier	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 675 49 30
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX See-Lac	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

Horaire d'été !

L'administration communale sera ouverte durant les mois de juillet et août les jours suivants :



mardi matin de 09h45 à 11h45
et
jeudi après-midi de 16h00 à 18h00

En dehors de ces heures, il est possible de prendre rendez-vous.
Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons également de bonnes vacances d'été.

Administration communale

Sommerzeit !

Während den Monaten Juli und August wird die Gemeindeverwaltung wie folgt geöffnet:

Dienstag Vormittag von 09:45 bis 11:45
und
Donnerstag Nachmittag von 16:00 bis 18:00



Außerhalb dieser Zeiten ist es möglich, einen Termin zu vereinbaren, falls erforderlich.

Für Ihr Verständnis danken wir Ihnen bestens und wünschen Ihnen schöne Sommerferien.

Gemeindeverwaltung